

## <u>Dimanche 24 Mars 2019</u> 10 km de Saint Médard en Jalles

(30<sup>ième</sup> édition - Label International)

N° DOSSARD (Réservé à l'organisation)	
NOM	
PRENOM	
Performance réalisée sur un 10 km à Label FFA	
Date de Naissance · · / · · / · · · · SEXE (F, M)	Nationalité
LICENCIE <b>FFA</b> AUTRES LICENCES	NON LICENCIE
N° LICENCE FFA	
CLUB	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
VILLE	
N° tél Email	@
<b>Départ 10H00 - (10 km qualificatif au Championnat de France F.F.A.)</b> Engagements: 13 € par correspondance* ou par internet** jusqu'au vendredi 15 mars inclus  15 € par correspondance* ou par internet** du samedi 16 mars au vendredi 22 mars inclus  16 € uniquement sur place le samedi 23 mars de 15H à 18H au stade municipal de St Médard en Jalles  17 € uniquement sur place le dimanche 24 mars de 8H15 à 9H30 au stade municipal de St Médard en Jalles	
Epreuve ouverte aux licenciés et non licence.  RAPPEL: Les participants déclarent être en bonne santé, courir sous leur entière responsabilité  - Pour les non-licenciés sportifs fourniture d'un certificat médical datant de moins d'un an à l' contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la cepeut être accepté pour attester de la possession du certificat médical. Les athlètes mineurs non-lice  - Pour les licenciés sportifs fourniture d'une licence FFA, valide, (Athlé Compétition, Athlé Ent ou d'une licence d'une Fédération Agréée, valide, et sur laquelle est mentionnée « Athlétisme en Les participants en s'engageant déclarent ne pas s'opposer à la publication de leur image. Conforment informatique et libertés », si des participants souhaitent s'opposer à la publication de leurs résul par écrit, et cocher la case suivante   NOTA: Un vin d'honneur sera offert à tous lors de la respective de la resp	ou celle d'un représentant légal pour les mineurs. la date de la compétition, ou de sa copie, d'absence d course à pied en compétition. Aucun autre document ne enciés devront fournir, en plus, une autorisation parents treprise, Athlé Running, Pass'J'aime courir), n compétition » ou « Course à pied en compétition ». mément aux dispositions de la loi modifiée dite ltats, ils doivent expressément en informer l'organisate
Bulletin d'inscription et chèque libellé à l'ordre de : <b>C.O.C.H.S.</b> *à adresser à : <b>C.O.C.H.S.</b>	SIGNATURE

13, rue Marcel Cerdan, 33160 St Médard en Jalles

\*\*par internet : http://www.10kmdesaintmedard.fr